

## DÉPLOIEMENT DE L'ÉNERGIE PROPRE DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Il est primordial que les communautés autochtones du Canada bénéficient des retombées économiques et sociales de la transition du pays vers un avenir sobre en carbone. La Coalition du budget vert invite le ministère des Affaires autochtones et du Nord, avec l'appui d'autres ministères tels que Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada, à prioriser le déploiement des énergies renouvelables dans les collectivités autochtones du Nord et celles qui sont éloignées, et qui dépendent grandement de la coûteuse et polluante production d'électricité à partir du diesel. Une telle intervention serait en accord avec la Déclaration des leaders sur le partenariat nord-américain en matière de climat, d'énergie propre et d'environnement ainsi qu'avec les engagements énoncés par le gouvernement fédéral visant à prendre des mesures en matière de changement climatique et à améliorer le bien-être économique et social des communautés autochtones du Canada. Les possibilités sont très intéressantes, plus particulièrement si on tient compte du contexte de tarification fédérale du carbone, de la fluctuation des prix d'importation et de la disponibilité du carburant diesel à long terme.

Diminuer la dépendance à l'égard du diesel dans ces communautés entraînerait de nombreux avantages, dont l'amélioration de la qualité de l'air, une sécurité accrue en matière d'énergie, la création d'emplois, l'inclusion et la prise de participation de l'entrepreneuriat autochtone dans le capital des projets d'énergies propres ainsi qu'une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi la Coalition du budget vert appuie la proposition faite par l'Assemblée des Premières Nations au Groupe de travail sur les technologies et l'innovation propres du Cadre pancanadien en matière de croissance propre et de changement climatique afin que soit créé un « **fonds à triple vocation destiné aux Premières Nations qui serait ciblé pour la réduction des émissions de GES et consacré aux infrastructures durables** », de l'ordre de 1,4 milliard de dollars à 2,3 milliards de dollars sur dix ans. Le fonds proposé serait destiné à réduire de 50 % l'utilisation du diesel dans 140 communautés autochtones du Nord situées hors réseau grâce à un éventail de mesures, dont les investissements dans les infrastructures. Cette recommandation de l'Assemblée des Premières Nations s'inscrit dans les recommandations précédentes de la Coalition du budget vert relativement à un fonds ciblé destiné aux énergies renouvelables pour les communautés du Nord et éloignées, jumelé à des mesures incitatives en matière d'efficacité énergétique commerciale.

Pleins feux sur les collectivités autochtones de l'Arctique  
Les collectivités autochtones de l'Arctique sont confrontées à des défis bien singuliers en raison de leurs conditions météorologiques et de leurs structures de gouvernance particulières.

Lors du Sommet sur les énergies renouvelables en Arctique de la WWF-Canada tenu à Iqaluit du 15 au 17 septembre 2016, le Waterloo Institute of Sustainable Energy a présenté les résultats d'une récente étude qui a permis de déterminer que des collectivités du Nunavut, soit celles d'Iqaluit, de Sanikiluaq, de Rankin Inlet, d'Arviat et de Baker Lake, sont parmi celles où l'électricité hybride, y compris éolienne et solaire, serait vraisemblablement moins coûteuse que le recours au diesel uniquement.

Par exemple, à Arviat, une pénétration des énergies renouvelables de près de 60 % entraînera une réduction de coûts d'environ 2,5 millions de dollars sur dix ans (une économie de près de 10 % en ce qui concerne le coût global) et une diminution de près de 40 % de l'utilisation du diesel. À Sanikiluaq, les énergies éolienne et solaire pourraient combler 50 % des besoins énergétiques de la collectivité et entraîner une réduction de 35 % de la consommation de diesel, ce qui permettrait une économie de près de 2 millions de dollars sur dix ans (même en tenant compte des coûts de transport, d'installation et d'entretien des nouvelles technologies d'énergies renouvelables).

Le Sommet a également mis en lumière le succès qu'a connu l'Alaska dans le déploiement de systèmes d'énergies renouvelables à l'échelle communautaire grâce à un fonds de subventions pour les énergies renouvelables (Renewable Energy Grant Fund). Depuis sa création par le gouvernement de l'Alaska en 2008, ce fonds a permis de verser un total de 259 millions de dollars US à un ensemble de 287 projets admissibles. En 2015, 54 projets ont permis de substituer une quantité de diesel évaluée à 22 millions de gallons d'une valeur de 61 millions de dollars US. On envisage d'augmenter la quantité de diesel substitué à 30 millions de gallons en 2016 alors que de nouveaux projets sont achevés<sup>38</sup>.

À la lumière de l'expérience de l'Alaska, la Coalition du budget vert recommande que le gouvernement du Canada mette sur pied un Fonds pour les énergies renouvelables en Arctique (FERA) et y alloue la somme de 840 millions de dollars CA sur 14 ans, ou 60 millions de dollars CA par an. Un tel fonds permettra de réduire la consommation de diesel de 40 % dans le secteur de la production d'électricité dans 117 collectivités autochtones de l'Arctique d'ici 2030.

Le Fonds pour les énergies renouvelables en Arctique devrait soutenir :

- les études de reconnaissance et de faisabilité;
- des projets de conception et de construction d'un vaste éventail de technologies, y compris, surtout, l'intégration avec forte pénétration de technologies éolienne, solaire et de batteries;

38 ALASKA ENERGY AUTHORITY (avril 2016). *Renewable Energy Atlas of Alaska*.

- du financement (subventions, prêts, garanties de prêt) pour les dépenses en capital de l'intégration de technologies solaire, éolienne et de batteries à hauteur de 50 % du fardeau financier existant;
- du financement pour renforcer les capacités humaines et locales. Former les gens de la localité pour assurer que les systèmes d'énergies renouvelables nouvellement déployés sont entretenus et demeurent fonctionnels est crucial. Offrir des possibilités de formation financée procurera aux collectivités des bénéfices directs grâce à la création d'emplois locaux.

Le FERA permettra d'investir dans les énergies renouvelables et propres, ce qui, en plus d'aider les collectivités autochtones du Nord à atténuer les impacts du changement climatique, entraînera des économies de millions de dollars qui pourront être réaffectés à d'autres occasions de développement économique.

#### **Investissement requis**

Pour 2017-2018 : 60 millions de dollars

Récurrence : 60 millions de dollars par an pendant  
13 ans

## **Renseignements**

Paul Crowley  
Vice-président, Arctique  
WWF-Canada  
[pcrowley@wwfcanada.org](mailto:pcrowley@wwfcanada.org)